

11 janvier 2014 - Stade Roland-Garros



# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2013



## COMMISSION D'ARBITRAGE

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Je profite de l'occasion de cette Assemblée Générale pour vous présenter les différentes actions mises en place dans le cadre de cette Commission pour la saison 2013 et pour cette nouvelle saison.

a) **2<sup>ème</sup> journée « spéciale juges de lignes »**

La 2<sup>ème</sup> journée « spéciale juges de lignes » a été organisée au mois de novembre au Tennis Club de Paris, je tiens particulièrement à remercier Monsieur Jean-François ALCAN, Président du TCP, de nous avoir prêté ses installations ce qui nous a permis de rassembler une quarantaine de personnes sous forme d'ateliers de travail le matin et de situations pratiques sur le terrain l'après-midi.



Inscrivez vite le lien ci-dessous dans la barre d'adresse internet :

<http://youtu.be/uiwAtfsEpgI>

**Une surprise vous attendra.**

Un grand merci à notre grand cameraman et monteur Philippe LENCAUCHEZ.

Assemblée Générale 2013 du 11 janvier 2014

b) **5<sup>ème</sup> Journée de l'arbitrage** :

Afin de resserrer les liens entre tous les officiels de l'arbitrage, et de les informer des changements de techniques et de règlements, la Commission va organiser la 5<sup>ème</sup> journée de l'arbitrage en 2014, en séance plénière le matin. Cette journée se terminera par un tournoi de double surprise.

C'est une journée qui se veut un moment de discussions et d'échanges sous forme de groupes de réflexion.

Le bulletin d'inscription sera bientôt disponible sur le site de la Ligue de Paris dans la rubrique arbitrage. <http://www.ligue.fft.fr/paris>

c) **Posez-nous vos questions** :

Les membres de la Commission d'Arbitrage souhaitent mettre en place une rubrique « Posez-nous vos questions » car certains d'entre nous se sont rendu compte que beaucoup de licenciés étaient bloqués au moins une fois sur un point de règlement, une difficulté particulière pour l'organisation d'un tableau ou l'utilisation de l'AEI, ou toutes autres questions sur l'arbitrage qui restent bien souvent sans réponse par manque de temps ou d'interlocuteur disponible.

C'est pour cela que votre Commission d'Arbitrage a mis en place un moyen simple pour répondre ainsi rapidement à vos interrogations.

Pour ce faire il vous suffit d'aller sur le site internet de la Ligue de Paris de tennis (<http://www.ligueparistennis.com>), cliquer sur la rubrique « **Arbitrage** » puis sur l'onglet « **Posez-nous vos questions** ».

Après avoir renseigné les champs vous concernant, vous pouvez saisir votre message avant de l'envoyer par voie électronique. Les messages reçus sont immédiatement triés et transférés aux membres de la **CRA** qui, en fonction de leurs compétences, vous répondent dans les meilleurs délais.

N'hésitez pas à interroger votre **CRA** car l'analyse des questions reçues aidera sans aucun doute à adapter ou compléter régulièrement les informations données dans les onglets « **FAQ arbitrage** » et « **FAQ juge arbitrage** » de cette même rubrique.



**d) Le journal de l'Arbitrage :**

La Commission d'Arbitrage vous informe que le 3<sup>ème</sup> journal de l'arbitrage sera disponible sur le site de la Ligue de Paris, dans la rubrique arbitrage mi-janvier.

Ce petit journal sera composé d'une douzaine de pages. La parution se fera une fois par an par mail. Il sera envoyé à tous les officiels et à tous les clubs afin de promouvoir l'arbitrage. Il sera mis en ligne sur le site internet de la Ligue et aura un lien direct sur la newsletter de la Ligue.

**e) Championnat de France par Equipes (Qualificatif au Championnat de France et National) :**

La Commission d'arbitrage tient à remercier une nouvelle fois tous les dirigeants de clubs d'avoir mis à disposition, comme le stipule le règlement fédéral, un certain nombre d'officiels pour que les rencontres de championnats de France par équipes soient bien juge-arbitrées au mois de mai.

Nous avons organisé comme tous les ans une réunion après le championnat avec les délégués d'arbitrage, ainsi que les Présidents de clubs concernés, afin de faire un bilan et envisager les améliorations que l'on pourrait apporter la saison suivante.

Le niveau de jeu pratiqué étant de plus en plus élevé, il est donc important qu'un arbitrage de qualité soit au rendez-vous.

Pour nous permettre d'atteindre tous ensemble cet objectif, les formations se déroulent en début d'année et l'objectif de cette réunion est d'aider les clubs à mettre en place des plans d'actions à la découverte et à la formation de l'arbitrage.

Assemblée Générale 2013 du 11 janvier 2014

Nous comptons sur vous dirigeants de clubs pour nous envoyer beaucoup de candidats pour passer la qualification de JAE 1 et la Commission d'Arbitrage sera là pour les accompagner tout au long de l'année.

**f) Arbitrage Seniors + :**

La Commission des Seniors + et la Commission d'Arbitrage ont travaillé ensemble afin de préparer les clubs qui évoluent en pré national, pour qu'ils puissent respecter le règlement fédéral.

Il sera demandé aux différents clubs de respecter le calendrier du championnat et que les demandes de reports de matchs passent impérativement devant la Commission des Seniors + avant que les clubs ne prennent leurs décisions.

**g) Formations :**

**Juges-Arbitres :**

Nous avons commencé les formations des officiels en octobre et débiterons les examens dès février.

L'examen de **JAE 1** a eu lieu mi-décembre et a été effectué en commun avec les ligues franciliennes.

Comme l'année dernière un 2<sup>ème</sup> examen toujours en commun aura lieu le dimanche 9 mars 2014 afin de promouvoir le JAE dans les différents clubs et de donner une chance supplémentaire aux différents candidats.

Seuls les candidats ayant échoué à la partie pratique (feuille de match) lors du 1<sup>er</sup> examen seront autorisés à repasser l'épreuve lors du 2<sup>ème</sup> examen.

Un module de Juge Arbitre de rencontres par équipe sera reconduit cette année dans le cursus de formation des initiateurs afin de pouvoir relancer le juge arbitrage dans les clubs. Les détenteurs de Certificats de Qualification Professionnelle d'Assistant Moniteur de Tennis (CQP AMT) devront juge-arbitrer une rencontre un samedi ou un dimanche afin que leur diplôme soit validé.

L'examen de JAT 1 sera lui aussi en commun avec les ligues franciliennes.

Le travail de la Coordination Francilienne continue à bien fonctionner.

Les formations débiteront en janvier et l'examen aura lieu le dimanche 6 avril 2014 à 9h00 au Siège administratif de la Ligue de Paris (83 Rue Jean La Fontaine – 75016 PARIS).

L'examen de JAT 1 sera préparé par la Ligue du Val d'Oise.

Des séances d'AEI seront mises en place dans la formation afin de familiariser les différents candidats à ce logiciel qui deviendra obligatoire pour les clubs.

Comme les années précédentes les examens de JAT 1 et de JAT 2 se dérouleront sous forme de 4 modules :

**Module 1** : Règles de jeu et règlements administratifs et sportifs ; **Module 2** : Etats de résultats et poules ; **Module 3** : Tableaux ; **Module 4** : Découpage.

Les formations se passeront au Siège de la Ligue de Paris - 83 Rue Jean de La Fontaine – 75016 Paris.

### **Arbitres** :

Les formations concernant l'arbitrage commenceront mi-janvier avec des parties théoriques et des parties pratiques qui se dérouleront dans nos 2 sites de Ligue (Ouest et Est).

Nous comptons sur vous, Mesdames et Messieurs les Présidents et Directeurs Sportifs, pour nous envoyer vos officiels.

Une nouveauté cette année car les candidats devront être présents à toutes les sessions pour pouvoir passer les différentes qualifications, pas de candidats libres.

### **h) Trophée des jeunes arbitres 2014** :

Le nouveau concept, élaboré depuis deux ans, sera reconduit cette année et sera composé d'une formation théorique et pratique, ainsi que d'une visite du Musée de la FFT.

Le Trophée national de l'arbitrage s'adresse en priorité aux jeunes de 15/16 ans et, en fonction des places disponibles, aux 13/14 ans.

Nous encourageons tous les clubs à nous envoyer des jeunes pour ce Trophée des jeunes arbitres.

Notre objectif pour l'année prochaine est qu'un jeune obtienne ce Trophée.

### **i) Promotion Arbitrage** :

- Afin de promouvoir l'arbitrage au sein des jeunes nés entre 1992 et 1995, la direction du tournoi de l'Open Gaz de France à Coubertin demande à toutes les ligues Franciliennes de sélectionner quelques jeunes officiels afin de les mettre en situation réelle de juges de lignes lors d'un tournoi international

Nous avons proposé 1 jeune cette année : Maxime BEILLAN (LPR).

Les candidats seront sélectionnés suite à leurs rapports d'activités de la saison. Ils seront pris en charge pendant toute la durée des deux jours de qualifications et une carte d'accréditation leur sera fournie pendant toute la durée du tournoi.

- Pour la saison 2014, la commission mettra en place un calendrier des principales compétitions sur le site internet afin que chaque officiel puisse aller vers les différents clubs pour arbitrer.
- La rubrique « arbitrage » du site internet de la Ligue est à jour.
- Cette année la Commission va mettre en place pour la 7<sup>ème</sup> année consécutive, un suivi d'arbitrage pour tous les officiels qui officieront lors des prochains internationaux de France. Ces arbitres devront choisir un plan d'action pour promouvoir l'arbitrage au niveau de la Ligue. Les 4 actions sont les suivantes :
  - a) encadrer tout au long de l'année un arbitre pour le trophée national Seniors de l'Arbitrage,
  - b) encadrer tout au long de l'année un arbitre pour le trophée national de l'Arbitrage,
  - c) encadrer tout au long de l'année un arbitre pour passer la qualification d'arbitre A3,
  - d) encadrer tout au long de l'année un arbitre pour passer la qualification supérieure (arbitre n'ayant pas de qualification vers la qualification d'A1 ou un arbitre A1 vers la qualification A2).

**j) Arbitrage Internationaux de France 2013.**

Un grand bravo à nos arbitres parisiens qui ont officié cette année à Roland-Garros. Nous avons eu 8 officiels. La Commission d'Arbitrage espère présenter encore plus de candidats cette année et atteindre les dix.



**k) Clubs juniors :**

En collaboration avec Eric LAJUGIE, la commission d'Arbitrage va mettre en place, pour la 8<sup>ème</sup> année consécutive, une action visant à sensibiliser les plus jeunes à ce rôle.

Cette action sera ciblée vers tous les enfants participant aux « Tournois Club Junior » qui avaient déjà arbitré au minimum 4 matchs.

Cette journée festive sur l'arbitrage sera organisée au printemps (couleur verte).

Les jeunes qui participeront à cette journée, et qui auront réussi un test de connaissance sur l'arbitrage, se verront attribuer la qualification « d'Arbitre Club Junior ». Un petit insigne leur sera donné.

Cette qualification sera officielle pour la Ligue de Paris et elle leur donnera la possibilité d'arbitrer les parties qui se dérouleront dans leur propre club.

**l) Tournois :**

Nous organiserons cette année deux réunions de recyclage pour tous les JAT 1 et JAT 2 car nous vous rappelons qu'un recyclage est obligatoire tous les deux ans



comme le stipule « l'article 16 bis » des règlements sportifs afin de confirmer les qualifications de tous les officiels.

Nous demandons aux Présidents de clubs de nous envoyer tous leurs officiels aux prochaines réunions de recyclage. Dans le cas contraire nous serons dans l'obligation de leur retirer leur qualification de juge-arbitre et ils ne pourront plus exercer leur fonction de juge arbitre dans les clubs.

Nous demandons également aux dirigeants de clubs de bien vouloir envoyer leurs juges-arbitres à nos formations d'AEI (Application des Epreuves Individuelles) car depuis le 01 octobre 2010 les homologations des tournois sont accordées uniquement si les juges-arbitres utilisent ce logiciel fédéral, et s'ils nous fournissent une attestation par écrit.

La Commission rappelle l'importance de ce logiciel pour les classements intermédiaires qui seront publiés 2 fois dans l'année et surtout pour la bonne et due forme des tableaux.

Une mise à niveau sous forme d'ateliers sera organisée très prochainement car des évolutions importantes ont été apportées par le service arbitrage de la Fédération.

Il est à noter que le contrôle des tableaux et états de résultats sera grandement facilité avec la mise en place progressive de l'Application des Epreuves Individuelles.

### **m) AEI (Application des Epreuves Individuelles)**

2011 a modernisé l'organisation de la compétition. En effet, après 6 années de rodage, l'Application fédérale des Epreuves Individuelles, mise à la disposition des JAT gracieusement, est maintenant opérationnelle et permet un gain de temps et une plus grande fiabilité dans l'organisation des tournois.

L'objectif fédéral a été atteint car maintenant tous les tournois sont remontés par l'AEI.

La remontée des résultats du tournoi dans le palmarès du joueur se fait le soir des finales du tournoi sans ressaisie, ce qui permet de réduire le nombre d'erreurs de façon très significative.

Nous demandons aux Présidents des clubs organisant des tournois de vérifier que la clôture informatique du tournoi soit faite le plus rapidement possible (au maximum deux ou trois jours après la fin de tournoi).

Nous vous rappelons que l'AEI n'est bloquant que sur les 4 règles fondamentales d'établissement de tableaux. Pour les autres règles l'AEI n'est pas bloquant et c'est le juge-arbitre qui est responsable de la validité du tableau qu'il crée.

**De nouvelles évolutions ont été menées cette année, elles sont effectives depuis 1<sup>er</sup> octobre :**

- Suppression de la case « WO Organisateur » ; cette notion n'existe plus
- Suppression automatique du bonus dans les tournois.
- Ouverture de la formule multi-chances pour les 14 ans et moins.
- Gestion plus facile des convocations par email : les utilisateurs n'ont plus à revenir

Chaque fiche individuelle peut renseigner la mention « email ». A partir du moment où la compétition a été saisie avec la mention « email », tous les joueurs inscrits en ligne ou directement par le juge-arbitre dans l'AEI et qui possèdent une adresse email verront leur mention « email » se paramétrer automatiquement.

- Contrôle des formats de matchs.
- Modifications de l'édition « liste des matches » (ajout d'un titre avec les dates de programmation choisies)

#### **n) les W.O. dans les tournois :**

##### **- Rappel du règlement :**

Le juge-arbitre attribue un WO à un compétiteur uniquement dans les cas suivants :

- Absence du joueur le jour de sa convocation,
- Abandon du joueur pendant l'échauffement,
- Retrait du joueur de l'épreuve, pour une blessure, maladie, accident ou raison personnelle, sans que le juge-arbitre n'ait eu la possibilité de le remplacer.

Dans les cas d'une blessure, maladie ou accident, le joueur doit justifier son forfait par la présentation d'un certificat médical. Dans le cas contraire, le juge-arbitre peut rédiger une fiche de pénalité pour forfait injustifié.

**Le certificat médical n'évite pas la comptabilisation d'un WO mais évite la rédaction d'une fiche de pénalité.**

##### **- WO Organisateur :**

La notion « WO organisateur » étant supprimée, cette fonctionnalité n'est plus accessible dans l'AEI.

Dans des cas très exceptionnels, un WO attribué à un joueur par un juge-arbitre alors qu'il s'agit d'une erreur administrative (ce qui est **très** rare), pourra faire l'objet d'une demande écrite par le juge-arbitre auprès du délégué au classement de sa Ligue après avoir obtenu la validation du Président de la CRA ou d'un de ses représentants pour retirer ce WO. Si cette demande est conforme, elle sera transmise au service classement de la FFT.

En cours d'année, le service classement fera un point des juges-arbitres qui auront effectué ce type de demande et en communiquera la liste à la Commission Fédérale d'arbitrage.

Des formations ont été organisées cet automne par la Commission Régionale d'Arbitrage afin d'aguerrir les juges-arbitres à l'utilisation du logiciel. D'autres formations seront programmées au mois de Mars 2014. Un calendrier est en préparation et vous sera communiqué ultérieurement.

Une réunion a été organisée avec l'aide de Jean Luc BARRIERE début décembre (Président de la Commission Classement et membre de la Commission Fédérale de Classement) avec tous les officiels de la Ligue de Paris afin de leur présenter le nouveau mode de classement, ainsi que le nouveau formulaire que chaque juge-arbitre devra remplir pour demander un retrait de WO lorsqu'il s'agira bien d'une erreur administrative (ce qui est très rare).

### **o) Interclubs seniors, seniors +, Tennis Entreprise et 15-16 ans :**

Toutes les parties doivent être arbitrées. Si une partie ne l'est pas, elle est gagnée par le club visiteur sur le score forfaitaire de 6/0 6/0.

A partir de cette année, la présentation de l'attestation de licence de l'année en cours, du C.M.N.C.P.T.C. et de la pièce d'identité sont obligatoires lors de chaque rencontre.

### **p) Formule muti-chances :**

L'ouverture des tournois multi chances aux catégories 14 ans et moins.

### **Nos souhaits pour 2014 :**

La Commission d'Arbitrage souhaiterait de nouveau insister sur les points suivants :

- Revaloriser au sein des clubs le rôle du délégué à l'arbitrage qui doit être le relais de proximité de la Commission dans son action de promotion et de suivi, afin d'assurer la formation de l'arbitrage dans les clubs.
- Soutenir et guider les nouveaux arbitres dans le cadre des « clubs juniors » et des écoles de tennis avec l'aide des directeurs sportifs et des enseignants ; encadrer et conseiller les nouveaux juges-arbitres lors de leurs premières rencontres ou leurs premiers tournois.
- Organiser des séances de mise à niveau avec plus de pratique.
- Continuer à redynamiser notre rubrique arbitrage.

En conclusion nous vous rappelons que la Commission d'Arbitrage est à votre disposition pour organiser des réunions dans vos clubs afin de motiver vos membres sur ces fonctions passionnantes.

Pour terminer je tiens à remercier tous les membres de la Commission d'arbitrage et tous les permanents de la Ligue, notamment Malorie DELPIERRE, pour le travail effectué dans l'année.

**Nicolas LAMBERT**  
**Président**

## COMMISSION DE CLASSEMENT

Cette année 2 100 248 matches ont été enregistrés pour l'élaboration du classement 2014.

Si l'on tient compte de la suppression des bonus pour victoire dans les tournois (hors championnats individuels de Ligue et championnats de France), ce nombre est stable par rapport à l'an dernier.

Pour la première fois, les compétiteurs, ayant inscrit leur adresse mail dans leur espace du licencié, ont reçu, le dimanche 13 octobre veille de la sortie du classement, leur palmarès et leur nouveau classement.

Nous vous rappelons que la règle pour le classement des Français, « étudiant aux USA », peut s'appliquer à d'autres pays, sur présentation de justificatifs.

Nous tenons à vous sensibiliser sur les règles d'assimilation à un classement : tout joueur ayant demandé à ne plus figurer au classement, ainsi que tout ancien classé en 3<sup>ème</sup>, 2<sup>ème</sup> ou 1<sup>ère</sup> série a l'obligation, s'il souhaite ultérieurement reprendre la compétition, de demander au préalable une assimilation à un classement.

Deux nouveautés pour l'année sportive 2014 :

- a) Modification des règles d'accession à l'échelon 40 et donc des normes en 4<sup>ème</sup> série ceci pour :
  - Inciter un plus grand nombre de licenciés à entrer dans la compétition en dédramatisant l'accession au classement.
  - Augmenter le nombre de 4èmes séries afin d'étoffer les effectifs dans les tournois en ayant une base solide, en particulier chez les femmes où l'on a pu observer un léger tassement chez les 4èmes séries.

Cette règle est mise en place dès le début de l'année sportive 2014.

- b) Numérotation des 60 meilleures Dames et des 100 meilleurs Messieurs.  
Cette numérotation apparaîtra pour la première fois au classement d'octobre 2014.

Les normes des joueuses et joueurs négatifs seront modifiées.

Le classement intermédiaire portant sur les résultats enregistrés au 31 janvier 2014 sera mis en ligne et applicable le lundi 10 février 2014. Celui portant sur les résultats enregistrés au 31 mai 2014 sera mis en ligne et applicable le lundi 9 juin 2014.

Pour notre Ligue, on peut noter que seule une joueuse a été rectifiée fin novembre. On peut se féliciter de la bonne saisie des résultats et du contrôle par les compétiteurs de leur palmarès tout au long de la saison.

**Jean-Luc BARRIERE**  
**Président**

Assemblée Générale 2013 du 11 janvier 2014

## COMMISSION SENIORS PLUS

Dès son élection au printemps 2013, la nouvelle Commission Seniors Plus a dû déplorer la défection pour raisons de santé de son Président François BERGERON et de Mireï PICHOT-FARMAN.

Isabelle BILLARD-DELAGE, Michel ARMAND, Hervé CACHELOT et le vice-président Jacques CARLIER sont donc les 4 membres d'une équipe bien épaulée par Malorie DELPIERRE.

Sous la houlette de Michel BERGES, vice-président de la Ligue chargé des Seniors Plus et membre de la Commission Fédérale, la Commission s'est d'abord attachée à refondre entièrement le règlement des Championnats par équipes. Munie d'une formation à la mise en œuvre de la Gestion Sportive (assurée par Jean Christophe AUBART), elle a lancé les inscriptions des Championnats 2014 des 65, 55, 45 et 35 ans, puis procédé à leur organisation, leur diffusion et leur installation dans la Gestion Sportive. Chacun des membres est responsable d'au moins un championnat de sa conception au suivi des résultats et au traitement des réclamations ou des litiges simples, les décisions fondamentales étant toutefois systématiquement prises en équipes.

Quel bilan en tirer ?

Le nombre des équipes inscrites en 2014 est du même ordre que celui de 2013 (avec pourtant la défection de 7 équipes due à la dissolution de l'AS Messine). Malgré quelques difficultés dues à l'homologation tardive des licences ou à des erreurs par méconnaissance des règlements (surtout en 45 ans : passage de 2 à 4 simples avec 4 joueurs minimum), il semble que le déroulement des divers championnats s'enchaîne sans problème majeur. Restent quelques détails dans la rédaction et la transmission des feuilles de matchs par les clubs...

A ce sujet, il est bon de rappeler l'importance du numéro de poule. A lui seul, il permet d'éviter les chausse-trapes.

Pour mémoire, ce numéro à 4 chiffres signifie :

1<sup>er</sup> chiffre = 1 Messieurs – 2 Dames ; 2<sup>ème</sup> chiffre = dizaine de la catégorie d'âge ; 3<sup>ème</sup> chiffre = numéro de la division ; 4<sup>ème</sup> chiffre = numéro de la poule.

Exemple : 2512 = Championnat Dames /55 ans /1<sup>ère</sup> division /poule 2.

Une simple mémorisation de cette numérotation par les capitaines d'équipe faciliterait le travail de tous.

En terminant qu'il nous soit permis de tirer un grand coup de chapeau à Roger DUPONT qui a tenu les rênes de la Commission pendant 15 ans.

**Jacques CARLIER**  
**Vice-Président**

Assemblée Générale 2013 du 11 janvier 2014

## COMMISSION DEVELOPPEMENT et FIDELISATION

### Missions :

La commission propose d'aider les clubs à se développer à leur rythme et en tenant compte de leur histoire. Elle a également pour but d'entretenir (voire parfois de créer) le lien entre La ligue et ses clubs.

### Axes de travail :

- Le challenge fidélisation.
- Visite dans les clubs et propositions d'axes de développement à ceux-ci.
- Augmenter les liens entre les clubs et la Ligue pour mieux identifier les problématiques clubs concernant le développement et la fidélisation des licenciés.

### Challenge Développement & Fidélisation :

Le challenge a pour but de récompenser les clubs parisiens affiliés à la FFT ayant développé et/ou fidélisé le plus de licenciés. Pour cette année nous rajoutons, aux 3 premiers du classement parisien, une récompense pour le premier du classement basé uniquement sur les licenciées Femmes.

### Suivi personnalisé de clubs :

La commission a sélectionné 8 clubs parisiens et leur a proposé ses services pour leur apporter une aide personnalisée. L'idée étant d'être au plus proche de l'historique du club pour pouvoir offrir des axes de développement. Ces axes peuvent concerner aussi bien la structuration du club, le choix du public visé (jeunes, compétition, etc.), augmenter les activités autour du tennis (mini-tennis, beach tennis...) etc.

Après le nécessaire temps, bien compréhensible, pour dépasser les timidités des clubs, cette démarche a été comprise et les visites se sont multipliées, puis les premières actions ont été mises en place avec leurs petits succès.

Workshop D&F :

La commission a également travaillé sur un nouveau concept pour 2014 afin de rapprocher la Ligue à travers sa commission et les clubs. Il s'agit de créer des rencontres de proximité à destination des dirigeants de clubs afin de faciliter et optimiser le dialogue et permettre d'identifier les problématiques clubs autour de notre thème développement et fidélisation.

La commission testera ce nouveau concept dans le premier trimestre 2014.

**Gérard LUCAS**  
**Président**



## COMMISSION DES JEUNES

Pour mémoire la Commission est composée de :

Franck BERMOND, Isabelle BILLARD-DELAGE, Hervé BRUN, Gwénola FOUILLET, Richard GASQUET, Alexis GRAMBLAT, Jean-Louis HAILLET, Caroline LAMBERT, Christophe ROGER-VASSELIN.

### Les sujets à retenir :

a/ **La modification des Championnat de Paris par équipe des 15/16ans** : Il faut savoir qu'il y a 2 Championnats de Paris par équipe pour les 15-16 ans, un d'hiver et un de printemps.

Les clubs qui ont une équipe en Championnat de France seniors (soit les clubs parisiens les plus importants, avec actuellement 14 équipes garçons et 9 équipes filles) ont l'obligation de jouer le Championnat d'hiver, car il est qualificatif pour le Championnat de France.

S'ils voulaient être Champions de Paris, ces mêmes clubs devaient également disputer le championnat d'été, le titre de champion de Paris étant décerné à l'équipe vainqueur du Championnat d'été, alors qu'ils ne souhaitaient pas forcément disputer 2 fois la même épreuve avec les mêmes joueurs.

Cela faisait donc double emploi, et dorénavant le titre de Champion de Paris est décerné au vainqueur du championnat d'hiver.

b/ **Evènement à rappeler, toujours important pour notre Ligue : le Mini-tennis en fête**, qui a eu lieu le Samedi 20 juin au Sénat, organisé par Eric LAJUGIE.

### **c/ Un rappel des principaux résultats :**

-> Tennis Club de Paris : Vainqueur de la Coupe de France Interclubs Garçons 16 ans.

-> Giulia MORLET : Vainqueur du Tournoi National 11 ans filles à Dax.

-> Corentin MOUTET : Champion de France 13-14 ans, vainqueur de deux tournois internationaux de sa catégorie d'âge : Ste Geneviève des Bois, le BNPParibas Cup au Stade Français, et également Champion d'Europe.

-> Alexis GAUTIER : Vainqueur du Tournoi ITF à Clermont.

-> Noam OKALA : Vainqueur du Trophée Ile de France des 13 ans.

d/ **Un mot sur la réforme de la FFT pour les Jeunes – 12ans**, suite à la venue de la DTN le 10 décembre.

Quelques chiffres :

- **Mois de naissance des enfants en Pôle France** : 82% sont du 1<sup>er</sup> semestre et 18% du 2<sup>ème</sup> semestre.
- **Déséquilibre du ratio Compétiteurs/Licenciés** : 88 % jouent moins de 5 matchs, 12 % jouent 5 matchs et plus. 96,6 % jouent moins de 20 matchs, et 3,4% 20 matchs et plus.
- **75% des licenciés 9/12 ans ne jouent aucun match.**

Assemblée Générale 2013 du 11 janvier 2014

- **92% des filles 9/12 ans jouent moins de 5 matchs.**
- **Un constat : peu de lien entre précocité et haut niveau.**
- Sur les joueuses ayant eu le meilleur classement français à 12 ans : 4 sur 66 sont entrées dans TOP 100 - Dans la même période, 26 autres ont aussi intégré le TOP 100.
- Sur les joueurs ayant eu le meilleur classement français à 12 ans : 8 sur 96 sont entrés dans TOP 100. Dans la même période, 3 autres ont aussi intégré le TOP 100.

- **EN RESUME :**

- LES ENFANTS DU 2ème SEMESTRE SONT DEFAVORISES
  - PEU DE LICENCIES -12 JOUENT EN COMPETITION
  - LA SELECTION TROP PRECOCE N'EST PAS FIABLE
  - MODIFIER CES DONNEES EST UN ENJEU CAPITAL POUR L'AVENIR, C'EST L'OBJET DE LA REFORME
- MISE EN PLACE DE CETTE REFORME : 2014 et 2015.

e) Enfin, vifs remerciements aux membres qui ont aidé à la saisie informatique de tous les Championnats de Paris par équipes Jeunes, toutes Catégories d'âge et toutes Divisions confondues, ainsi bien entendu que tous les entraîneurs et permanents.

**Christophe ROGER-VASSELIN**  
**Président**

## COMMISSION SENIORS

### Notre fonctionnement

La commission s'est enrichie de 2 nouveaux membres Isabelle CACHELOT et Hervé AUBRY, tout en regrettant le départ d'Audrey FABIAN qui s'était fortement impliquée dans son fonctionnement.

Elle s'est réunie 3 fois en formation complète pour préparer les championnats par équipes et toiler le règlement régional. Je tiens à remercier Audrey qui, malgré son souhait de ne plus participer à nos travaux avait, pendant l'été, préparé la refonte des règlements en effectuant un travail comparatif avec les règlements nationaux qui nous a facilité la tâche.

Ensuite pendant la période des championnats, chaque responsable de division assure chaque semaine le suivi du bon déroulement des rencontres, vérifie l'enregistrement des résultats, règle les petits litiges, et relance les clubs retardataires.

Enfin la semaine qui précède la phase finale, la commission vérifie la qualification des équipes susceptibles de jouer cette phase.

Au cours du mois de septembre la commission clôture le championnat. Il est à noter que nous trouvons encore quelques rencontres qui n'ont pas été jouées, ou dont la feuille de match ne nous est pas parvenue. Dans ce cas le score est de 0/0 pour les deux équipes.

L'enregistrement des résultats dans la « Gestion Sportive » est maintenant quasi totalement maîtrisé, cependant certains clubs tardent encore à nous envoyer la feuille de match dans les délais, ce document nous est indispensable pour la validation des résultats.

L'enregistrement et l'envoi tardif des résultats pénalisent à la fois les autres équipes engagées et les joueurs pour l'enregistrement de leurs palmarès.

### Le palmarès 2013

#### *La coupe Chapignac*

**Coupe Chapignac Dames**, suivie et gérée par Annick Rizzoli, comprend deux divisions :

La première division comprend 12 clubs répartis en deux poules de six.

C'est l'**Amicale Manin Sport Paris Est 1** qui a remporté la coupe face au **TP XV 1** par 3/2.

4 clubs descendent en 2<sup>ème</sup> division : ACTUEL XV ; CSCACL 1 ; l'AS. Russe ; La Nicolaïte de Chaillot.

La deuxième division comprend 21 clubs répartis en quatre poules de six (3 exempts).

Le vainqueur est l'**UAC** qui a battu le **TC 12 Bercy 1** par 3/2.

4 clubs montent en première division : le vainqueur et le finaliste ainsi que les deux demi-finalistes le SCPO 1 et l'US Métro.

**Au total 33 équipes ont participé à cette coupe, soit une équipe en moins par rapport à 2012.**

**Coupe Chapignac Messieurs**, suivie et gérée par Corinne PINGUSSON, comprend trois divisions :

La première division est constituée de 4 poules de six.

C'est l'**Amicale Manin Sport Paris Est 1** qui a remporté la coupe en battant **l'U.A.C 1** par 3/2.

4 clubs descendent en deuxième division : le TC 11 ; AXA Sport Loisir 1, ACTUEL XV 1 ; TBC Bièvre XIII 1.

La deuxième division comprend 24 clubs répartis en 4 poules de six.

Le vainqueur est le **CSA-FKB 1** qui l'emporte sur **l'A.S Russe** par 4/1

4 clubs montent en 1<sup>ère</sup> division : Le vainqueur, le finaliste, et le TPXV 1 et le T.C.X 1.  
4 clubs descendent en 3<sup>ème</sup> division : l'A.S Banque de France 2 ; l'U.A. Chantier 2 ; le Tennis Club du Vème et Tennisport.

La troisième division comprend 3 poules de 6, 16 clubs y ont participé (2 exempts).

Le vainqueur est le **CSM 20ème** qui bat la Salésienne de Paris XVII 2 par 4/1

4 clubs montent en 2<sup>ème</sup> division : le vainqueur, le finaliste, et Match Point 1 et l'A.S. Maine Montparnasse 1.

*Au total se sont 64 équipes qui ont participé à la coupe, soit 6 équipes supplémentaires par rapport à 2012.*

### **Le championnat de France (rappel des résultats)**

#### **Dames**

**DN2** Lagardère Paris Racing 2 se maintient  
Le TC 16 se maintient

**DN3** Le TCP 2 monte en DN2  
Le CAV 1 monte en DN2  
Le PUC 1 monte en DN2  
L'ASCBB descend en DN4  
Le Paris Jean Bouin descend en DN4

**DN4** Le Stade Français 1 monte en DN3  
La Nicolaïte se maintient  
L'A.S. Messine se maintient

**Messieurs**

- DN2** Le TCP 2 monte en DN1B
- DN3** Le TC 16 et le C.A. Vincennes montent en DN2  
Le Stade Français se maintient  
Le P.U.C. et l'ASCBB se maintiennent  
L'USMT descend en DN4  
Le Lagardère Paris Racing 2 se maintient  
Paris Jean Bouin monte en DN2
- DN4** Le Cercle Féminin de Paris se maintient

***Les championnats de Paris***

**Le championnat de Paris seniors dames comporte 5 divisions**

La division qualificative au championnat de France administrée par Jean Pierre RAVIOT, comprend une poule de 6.

Le titre de champion de Paris a été remporté par **l'Amicale Manin Sport Paris Est** qui monte ainsi en championnat de France.  
2 équipes descendent en 1<sup>ère</sup> division le T.C. Cheminot de Vaugirard 1 et le T.C Lutèce 1

La division Honneur gérée par Hervé Aubry est constituée d'une poule de 6.  
Elle concerne les équipes 2 des clubs qui évoluent en championnat de France et dont les équipes ne peuvent pas monter.

Le titre de champion de Paris a été remporté par **le T.C.16 2**.

La première division administrée par Jean Philippe LAURAND, comprend 2 poules de 6.

Le titre de champion de Paris revient à **Fémina Sport** qui l'emporte sur **Championnet Sports**.

Ces 2 équipes montent en division qualificative.

4 équipes descendent en 2<sup>ème</sup> division : la Nicolaïte de Chaillot 2 ; le Cercle Féminin de Paris 1 ; Le R.T.C. Joinville 1 et l'International T.C.1.

La deuxième division gérée par Edouard GUERON, comprend 4 poules de 6.

Le titre de champion de Paris a été remporté par **le R.C.F.1** ; face au **T.C.P. Joinville 2** par 3/2.

4 équipes montent en première division : le vainqueur et le finaliste le Paris Country Club 1 et le T.C.XIII 2.

4 équipes descendent en 3<sup>ème</sup> division : les T.P.15 1 et 2 ; l'U.A. Chantier 1 et l'U.S. Métro 2.

Assemblée Générale 2013 du 11 janvier 2014

La troisième division administrée par Marine CACHELOT, comprend 3 poules de 6 (1 exempt).

Le titre de champion de Paris est revenu à **Championnet Sport 2** qui gagne contre le **C.S.A.C.L.2** par 4/1.

4 clubs accèdent à la 2<sup>ème</sup> division le vainqueur et le finaliste, ainsi que le Club Sportif Paris 19 1 et le T.C 11 A.S.S.B.

Au total, 65 équipes féminines se sont rencontrées, en diminution de 5 par rapport à 2012.

### **Le championnat de Paris Seniors masculin comporte 8 divisions**

La division Excellence gérée par Hervé AUBRY a été constituée des équipes 2 des clubs qui évoluent en championnat de France et qui ne peuvent pas y monter. Elle comportait une poule de 6 dont le vainqueur est le **C.A. Vincennes 2**, comme l'année précédente.

La division Honneur concerne les équipes 2,3 et 4 des clubs qui évoluent en championnat de France, elle est administrée par Hervé AUBRY et comportait deux poules de 6, la poule 103 avait un exempt. La phase qualificative a été complétée par un tableau final constitué des vainqueurs de chaque poule.

C'est le **T.C.P.3** qui remporte le titre de champion de Paris face au **CAV 3** : par 6/2.

La division qualificative au championnat de France administrée par Jean Pierre RAVIOT, comprend 2 poules de 6 avec un exempt dans la poule 100.

Le titre de champion de Paris a été gagné par **l'Amicale Manin Sport Paris Est 1** face au **Racing Club de France 1** sur le score de 4/3, qui accède au championnat de France en 2014.

**3 équipes descendent en 1<sup>ère</sup> division le RTC Joinville 1 ; le T.C.12 Bercy 1 ; Championnet Sports 1.**

La première division administrée par Jean Philippe LAURAND, comprend 4 poules de 6 avec deux exempts (poules 111 et 113).

Le titre de champion de Paris est remporté par **l'AS Messine 2** face à **l'A.P.S.A.P.V.P.1** sur le score de 5/2.

4 équipes montent en division qualificative : Le vainqueur et le finaliste, le T.C. Lutèce 2 et le Paris Country Club 1.

2 équipes descendent en 2<sup>ème</sup> division : l'Amicale Manin Sport Paris Est 2 ; le S.C.P.O.1.

La deuxième division gérée par Edouard GUERON, comprend 4 poules de 6 avec un exempt en poule 123.

Le titre de champion de Paris est remporté par **le Racing Club de France 2** face à **l'E.S 18ème 1** sur le score de 8/0.

4 équipes montent en 1<sup>ère</sup> division : Le vainqueur et le finaliste, L.C.S. 12 et l'A.S. Messine 3.

3 équipes descendent en 3<sup>ème</sup> division : le C.S. Cheminots de Paris ; l'A.S. Messine 4 ; l'U.S. Paris 19<sup>ème</sup> 2.

La troisième division administrée par Marine CACHELOT, comporte 4 poules de 6 avec un exempt en poule 131.

Le titre de champion de Paris a été remporté par **Art et Culture du XVème 1** face au **Passing Club 2** sur le score de 3/2.

4 équipes montent en 2<sup>ème</sup> division : le vainqueur et le finaliste et l'Association tennis H.E.C. et le Fraternel Tennis Club du 19<sup>ème</sup> 1.

3 équipes descendent en 4<sup>ème</sup> division : Le C.S.M.20<sup>ème</sup> 2 ; le T.C.X 1 ; AXA loisirs 2.

La quatrième division gérée par Fabien MEURIS comprend 4 poules de 6 avec un exempt dans la poule 142.

Le titre de champion de Paris a été attribué à **Matchpoint 1** qui a battu la **Salésienne 2** par 4/1.

4 équipes montent en 3<sup>ème</sup> division : Matchpoint ; la Salésienne ; Tennis Sporting 1 et l'A.S.P.T.T.3.

4 équipes descendent en 5<sup>ème</sup> division : ASCE Tennis 2, AS Dumas Voltaire 2, Tennis Loisirs du 10<sup>ème</sup> et le Polo de Paris 3.

La cinquième division administrée par Fabien MEURIS, comprend 4 poules de 6, avec 2 exempts poule 152 et 154.

Le titre a été remporté par **l'AS Russe (2)** par le score de 3/2 face au Paris Tennis Club

4 équipes montent en 4<sup>ème</sup> division : l'AS Russe 2 ; le Paris Tennis Club; le CSCACL 3 ; le TC Vème.

Au total 141 équipes masculines se sont rencontrées (+1 par rapport à 2012).

Important : les clubs qui montent et qui descendent sont donnés à titre indicatif, ils résultent du classement de l'année. Les montées-descentes peuvent être modifiées dans le championnat 2014 en fonction des nouveaux règlements sportifs, du nombre d'équipes engagées...

Rappel important pour les capitaines :

C'est l'équipe qui reçoit qui entre la feuille de match dans « gestion sportive » quel que soit le résultat de la rencontre.

Démarches à suivre en cas de litiges

Tout litige, pour être pris en compte, devra faire l'objet d'une réclamation inscrite sur la feuille de matche ou envoyée dans les délais réglementaires à la Ligue. Seules les réclamations écrites sont prises en compte, ce travail est mené conjointement avec la commission d'arbitrage.

**Saison 2014**

Les nouveaux règlements sportifs

a) Format des rencontres

Adoptés le 22 juin 2013, ils modifient le format des rencontres qui se joueront désormais sur 4 simples et 2 doubles (sans point de bonus pour le gain des deux doubles) avec l'ordre des parties suivant 4, 2, 3, 1 puis les doubles.

Ce nouveau format concerne les équipes de DQDN4, de 1<sup>ère</sup> division régionale, l'Excellence et l'Honneur Messieurs, la DQDN4 et l'Honneur Dames.

Toutes les autres divisions régionales conservent le format 4 simples et un double ;

b) Qualification des joueurs

Pour être qualifié en équipe jouant dans le nouveau format, une liste de 10 joueurs doit être communiquée. Seuls ces dix joueurs pourront participer aux championnats. Ces joueurs auront été licenciés par leur club avant le 31 octobre 2013.

Pour les autres divisions régionales la liste des joueurs est au minimum de 7 et ces joueurs devront être licenciés 10 semaines avant le début de la compétition, à savoir le 21 février 2014.

Structure du championnat régional 2013

a) Le principe des montées-descentes d'une division à l'autre en fonction du classement 2013 est maintenu, la répartition des équipes dans les poules s'effectue d'après leur poids. Jusqu'en 1<sup>ère</sup> division régionale, 2 voire 3 équipes d'un club peuvent évoluer dans la même division, elles sont obligatoirement mises dans des poules différentes.

b) Pour tenir compte de la remarque des clubs évoluant en division Honneur et afin de rendre les rencontres plus équilibrées et plus attractives cette division comprendra deux divisions, et non plus des poules, qui seront constituées en fonction du poids des équipes.

c) Présentation des équipes de divisions régionales :

Il est demandé aux capitaines, pour les rencontres qui ne sont pas juge-arbitrées, de fournir au capitaine de l'équipe adverse et réciproquement la liste des joueurs devant participer à la rencontre, leurs licences accompagnées de leurs cartes d'identité avant de débiter la rencontre (cf. règlements sportifs) afin d'éviter toute contestation sur la participation d'un(e) joueur (se).



Je remercie tous les membres de la commission pour le travail effectué, Jean-Christophe AUBART pour son soutien attentif et Nicolas Lambert et son équipe pour la gestion des juges-arbitres.

Avec nos vœux 2014 pour vous-même et vos clubs, nous vous souhaitons une belle saison sportive.

**Jean-Pierre RAVIOT**  
**Président**

## **COMMISSION TENNIS ENTREPRISE 20«13 » : PORTE BONHEUR**

En présentant le bon bilan de l'année 2012, j'espérais que le bilan 2013 serait meilleur encore. Il l'est effectivement, mais notre vitrine aurait pu briller davantage. Nos épreuves régionales d'hiver et de printemps regroupent un nombre quasi stable de clubs ou sections et d'équipes engagées ; ne rendant pas compte des disparités entre équipes masculines et féminines.

### Club ou sections

L'année 2012 nous avait permis de saluer l'arrivée de 6 nouveaux. Cette année, ils sont encore 3 : Tesys, Equinox Consulting et Rémy-Cointreau.

Une mention spéciale à l'équipe de Weave qui, pour sa première participation, s'adjuge les titres de la 2<sup>ème</sup> division masculine du trophée de Paris hiver et celui de la 1<sup>ere</sup> division masculine du championnat de Paris printemps.

Ce sont donc 50 clubs ou sections qui ont engagé des équipes, contre 52 en 2012.

### Equipes

Le trophée de Paris, notre épreuve hivernale, a rassemblé 79 équipes en 2013, contre 83 en 2012.

Une perte de 4 équipes, équitablement répartie de 2 équipes féminines et 2 équipes masculines.

Le Championnat de Paris reste parfaitement stable.

Les Coupes, réservées aux NC / 4<sup>ème</sup> séries ont connu un regain d'intérêt, passant de 19 équipes en 2012, à 25 en 2013.

### Epreuves Fédérales

Le tennis entreprise présente la particularité de faire 2 saisons en une. Les Coupes de France et le Championnat qualificatif au Championnat de France, dont les résultats doivent être communiqués à la FFT à la mi-juin, débouchent sur une épreuve nationale en septembre et octobre de la même année.

Coupe de France masculine : L'équipe d'IBM a connu un bug en demi-finale, sur l'avant dernière marche.

3<sup>ème</sup> Division féminine : Il convient de mettre en valeur le remarquable parcours des joueuses de la SOCIETE GENERALE. Privées de leur joueuse n°1 pour les Interzones regroupant 4 Ligues, reçues par la Ligue de Paris pour 16<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> de finale, elles ont fait preuve d'un remarquable esprit de corps.

Pour la finale, c'est leur joueuse n°2 qui faisait défaut.

Tout pour éprouver les capacités de résistance de leur supporter n° 1. Leur victoire n'en est que plus méritante.

Championnat de France

Equipes féminines

Les Enseignantes et les Financiers n'ont connu qu'une seule défaite, qui les a privés de la finale.

Equipes masculines

En 2<sup>ème</sup> Division, l'équipe de la FFT a trébuché en finale, contre la seule équipe qui avait privé l'US METRO d'une série de victoire record.

En 1<sup>ere</sup> Division, y-a-t-il lieu de préciser que l'US METRO a conservé son titre ? Il n'y a pas besoin d'être prophète pour annoncer la continuation de leur règne pour quelques années encore.

Certains jaloux pensent que Metro, mais trop c'est trop. Pas moi, vieux. Bravo, encore et encore.

**Yves LANDRY**  
**Président**

## COMMISSION DU TENNIS FEMININ

Voici le bilan des actions et des rendez-vous sportifs menés par notre Commission au cours de l'année 2012-2013 qui s'adressent plus particulièrement au Tennis Féminin « loisir ».

### a) Les RAQUETTES FFT 2013

Cette compétition conviviale organisée par la FFT est réservée aux joueuses NC-40-30/5.

La participation d'une ou deux jeune (s) fille (s) de 15 à 18 ans est possible (même classement que les adultes). L'organisation de ce tournoi reste identique aux années précédentes :

- phase Club (Février-Avril),
- phase Régionale (Mai-Juillet),
- phase Interrégionale (Septembre-Octobre),
- phase Finale Nationale (fin Octobre).

La Phase Finale Régionale de la Ligue de Paris s'est déroulée le Dimanche 16 Juin 2013 sur les courts du Centre de Ligue Paris Ouest « Tir aux Pigeons ».

Les 4 meilleures équipes parisiennes étaient présentes, à savoir :

- ASCBB
- FEMINA SPORT
- PASSING CLUB
- TC VAUGIRARD

L'équipe de l'ASCBB remporte la victoire et se voit qualifiée pour la Phase Interrégionale les 28 et 29 septembre 2013 à VICHY.

Succès de nos parisiennes qui remportent la 1<sup>ère</sup> place et empochent leur billet pour participer à la Phase Finale Nationale à ARCACHON du 18 au 20 Octobre 2013.

Les huit meilleures Ligues étaient convoquées pour défendre leur titre :

- PICARDIE
- SEINE SAINT DENIS
- NORMANDIE
- YVELINES
- AUVERGNE
- PARIS
- GUYENNE
- MIDI PYRENEES

L'équipe parisienne est battue en finale par l'équipe du club de Chatou (Yvelines) et obtient la 2<sup>ème</sup> place au classement général.

Bravo aux joueuses de l'ASCBB qui ont fait l'unanimité par leur esprit sportif, leur combativité et leur gentillesse.

Assemblée Générale 2013 du 11 janvier 2014

Pour cette 17<sup>ième</sup> édition plus de 8000 femmes ont participé aux Raquettes FFT.

**b) TOURNOI DE DOUBLE-DAMES « LES PARISIENNES »**

Pour sa 10<sup>ième</sup> édition ce tournoi de double organisé par la Ligue de Paris reste stable et apprécié par les clubs.

Rappel : Cette compétition s'adresse aux joueuses adultes et jeunes (à partir de 16 ans) de NC à 30 inclus. Chaque club peut engager 1 ou 2 équipes.

Les clubs sont regroupés par secteur et les matchs se déroulent sous forme de poules de Novembre à Avril.

34 équipes ont participé cette année à ce tournoi.

Pour les 10 ans et pour fêter l'évènement nous avons organisé la Phase finale le 20 mai 2013 au Lagardère Paris Racing le même jour que les Finales des Championnats de Paris.

En raison de la pluie, les Finales ont dû se faire sur les courts couverts de NANTERRE.

Malgré le mauvais temps, les joueuses ont été ravies de cette journée où la compétition et le loisir étaient récompensés ensemble.

Les quatre meilleurs clubs se sont affrontés (1/2 finales et finale).

- UA CHANTIER
- STADE FRANÇAIS
- AS RUSSE
- PASSING CLUB

Gagnante : AS RUSSE

Finaliste : UA CHANTIER

Un grand merci à Corinne PINGUSSON Juge-arbitre émérite de cette compétition.

**c) OPEN GDF SUEZ 2013**

A l'occasion du 21<sup>ième</sup> OPEN GDF SUEZ du 26 Janvier au 03 Février 2013 au Stade Pierre de Coubertin, la Ligue, sous l'égide de sa commission féminine, a organisé le jeudi 31 Janvier 2013 en partenariat avec la Ligue du Val d'Oise un colloque au Stade Roland-Garros à partir de 10h00.

Trois thèmes ont été abordés :

- Complexité de la pratique en compétition individuelle (Odile DE ROUBIN, responsable du programme Avenir DTN/FFT).
- De la joueuse à l'entraîneur. Témoignage d'un parcours réussi (Catherine SUIRE – entraîneur fédéral de tennis du Val d'Oise).
- La femme dirigeante (témoignage de Gwenola FOUILLET du Club TP XV).

La matinée se terminait par un copieux buffet et chaque participante recevait une invitation pour assister l'après-midi aux matchs de l'OPEN GDF SUEZ.

**d) JOURNEE du TENNIS FEMININ – ANIMATION DE RENTREE DE LA LIGUE**

Pour sa 9<sup>ème</sup> année consécutive la Ligue, la Commission féminine et le club de l'APSAP VP ont organisé une journée d'animation réservée aux femmes dirigeantes, enseignantes, juges arbitres et joueuses du loisir des clubs parisiens. Notons qu'aujourd'hui le site de l'APSAP VP est devenu Centre de Ligue Jean Dixmier tout en gardant l'APSAP VP comme club résident.

Cet évènement de rentrée a eu lieu le Dimanche 6 octobre 2013

Animations proposées :

- Double surprise sur terrain normal,
- double surprise sur terrain évolutif,
- badminton,
- entraînement par Maurice (moniteur de l'APSAP VP).

Résultats :

- Trophée général : Gagnante : Célestine DIEGO (TC PARIS CENTRE)
- Trophée Double surprise : Gagnante : Christine PERRIN (TC VAUGIRARD)
- Trophée Badminton : Gagnante : Céline PANCHOUT (APSAP VP)

27 Clubs participaient à ce rendez-vous toujours apprécié.

Vivement l'année prochaine pour fêter les 10 ans !!!

**e) NOUVEAUTE 2014**

Nouvelle formule pour le tournoi de double « Les Parisiennes ».

Ce tournoi sera ouvert aux joueuses de NC à 15/4 inclus et se déroulera en 2 tableaux /

- 1<sup>er</sup> tableau sous forme de poules pour les joueuses NC à 30/3.
- 2<sup>ème</sup> tableau à élimination directe pour les joueuses 30/2 à 15/4 plus les qualifiées sortantes du 1<sup>er</sup> tableau.

Pour terminer, je voudrais remercier les membres de la Commission : Viviane LAURENT, Corinne PINGUSSON, Anne GAGNEZ, Bénédicte CHAREIRE SEGUR pour leur travail d'équipe, leur compétence et leur amitié.

Un grand merci à tous les permanents de la Ligue et tout particulièrement à Jean-Christophe AUBART pour sa précieuse collaboration.

Meilleurs vœux pour 2014 et une très bonne année sportive.

**Jacqueline JACQUET**  
**Présidente**

Assemblée Générale 2013 du 11 janvier 2014

## COMMISSION DES ACTIONS EDUCATIVES & SOCIETALES - HANDICAP

### Missions :

La commission a choisi de reprendre à son compte l'objectif principal du pôle éducatif, social et solidaire de la FFT : Favoriser l'accès à la découverte et à la pratique du tennis à des publics n'y ayant pas facilement accès.

Relayant la volonté fédérale de mettre en place des opérations visant à prendre en compte le handicap mental, la commission a décidé pour l'année 2013 de concentrer ses efforts envers deux publics : le tennis sport adapté et les bénéficiaires des Restos du cœur (action conjointe entre la ville, la Ligue et les Restos du cœur).

### Tennis Sport Adapté :

#### **1<sup>ère</sup> journée de sensibilisation au sport adapté**

La commission a organisé le mardi 12 février dernier, en collaboration avec le Comité d'Ile de France de la FFSA (Fédération Française du Sport Adapté), la 1<sup>ère</sup> journée de sensibilisation au sport adapté à destination des dirigeants et enseignants des clubs parisiens.

Cette journée s'est déroulée au Centre de Ligue Paris Est des Lilas en présence de Ryadh SALLEM, Président du Comité Régional du Sport Adapté IDF, et de Hughes CAVALLIN, Président de la Ligue de Paris de Tennis, qui ont, pour l'occasion, signé la première convention régionale de partenariat entre les deux fédérations.

Avec plus de 90 participants, enseignants et dirigeants, 20 clubs représentés dont 6 avec un projet plus ou moins avancé, ce fût un grand moment d'échange pour apprendre à mieux connaître ce nouveau public, partager des premières expériences, faire changer les mentalités et démontrer qu'il est possible d'accueillir un public différent lorsque la volonté est là, chez un enseignant ou un dirigeant.

Temps fort de cette journée, Cécile MASSANET de la FFSA et Stéphane ALLAERT du TC Lutèce ont fait participer les enseignants présents à une séance commune avec des enfants autistes et des enfants de l'institut médico-éducatif de Belleville.

Les échanges ont également permis à la commission d'établir une feuille de route pour 2013/2014 afin de proposer aux clubs des solutions d'accompagnement pour leur projet club. Elle va notamment travailler sur la création des modules de formation spécifiques destinés aux enseignants et dirigeants, et renouveler régulièrement ce type de manifestation pour améliorer l'accès au tennis à tous ceux désirant nous rejoindre.

### **Module de formation tennis sport adapté**

Tiré des conclusions de la 1<sup>ère</sup> journée de sensibilisation au sport adapté et basé sur l'expérience d'Eric LAJUGIE (Permanent Ligue) et de Stéphane ALLAERT (TC Lutèce), la commission a développé un module de formation tennis sport adapté qui se déroulera sur 3 demi-journées de 4 heures et permettra aux stagiaires de repartir avec des outils et savoir-faire pour ce nouveau public. Les intervenants et formateurs seront l'IMP Belleville, Stéphane ALLAERT et Eric LAJUGIE. Il est destiné aux enseignants de clubs et à toute personne ayant une fonction d'encadrement dans un club de tennis (dirigeants, directeur sportif, etc.). Il sera proposé au tarif de 300 euros pour les stagiaires bénéficiant d'une prise en charge par un OPCA (consulter la commission pour les autres).

### **Suivi personnalisé des clubs ayant un projet sport adapté**

La commission fait également le suivi personnalisé des clubs ayant, pendant la 1<sup>ère</sup> journée de sensibilisation, émis la volonté de développer un projet sport adapté.

Le Tennis du Cœur :

Les bienfaits d'une activité physique sur la qualité de vie sont connus, et le milieu médical en recommande largement une pratique régulière.

Sur le plan social, il est communément admis que la pratique du sport permet de s'intégrer, d'établir des relations, de s'entendre avec un partenaire, de s'opposer avec un adversaire, de travailler en équipe... Forte de ce constat, et dans le cadre de ses missions, la Ligue de Paris de Tennis a développé un partenariat tripartite afin de proposer des cours de tennis gratuits aux bénéficiaires des 'Restos du Cœur'.

Cette opération appelée 'Tennis du Cœur' a été rendue possible grâce aux Restos du Cœur et au soutien de la Ville de Paris.

Au travers de ce dispositif l'objectif de la Ligue de Paris de Tennis est de faire rayonner cette action sur l'ensemble du territoire parisien et d'apporter du lien social aux bénéficiaires en s'appuyant sur les valeurs du tennis.

Actuellement, 18 personnes bénéficient d'un cycle de 6 séances de tennis, au centre sportif Elisabeth Paris 14<sup>ième</sup>.

**Gérard LUCAS**  
**Président**



## COMMISSION MEDICALE

### 1) SUIVI MEDICAL 2013-2014

Pour cette nouvelle saison, le calendrier du suivi médical s'établit comme suit :

- la première visite : elle s'est terminée le 15 octobre, ce qui a permis à l'équipe technique d'en avoir les résultats pour le début de la saison.
- la deuxième : du 15 janvier au 15 février 2014.
- et la dernière, du 15 avril au 15 mai 2014.

La Commission Médicale rappelle que, pour être efficace, ce suivi doit être effectué dans les délais prévus, afin de pouvoir fournir à l'équipe technique les résultats des tests médico-sportifs passés lors de la visite.

A noter que le suivi psychologique des jeunes faisant partie du « pôle Espoirs » continuera à être assuré par la Commission Médicale.

Une nouveauté a été mise en place cette année, à l'initiative de la Commission Médicale fédérale :

- Il s'agit d'effectuer une étude à l'échelon national, auprès des jeunes du « Programme Avenir National » afin de suivre, au niveau de chaque Ligue, l'évolution des pathologies de croissance (touchant le talon et le genou) qui pourraient survenir chez ces jeunes.

Une remontée des informations chaque trimestre, tout au long de cette saison, devrait permettre de mieux comprendre quels sont les critères favorisant ces pathologies et ainsi de pouvoir dégager une politique efficace de prévention.

### 2) LA COMPETITION

La refonte de la pratique de la compétition, initiée par la DTN en direction des jeunes catégories (de 8 à 11 ans), commence à se mettre en place cette saison.

Il va falloir un peu de recul pour apprécier et évaluer les conséquences de toutes ces nouveautés sur l'équilibre de nos jeunes, mais gageons que cette nouvelle approche ne pourra être que positive.

Il est important de rappeler que la Commission Médicale, au même titre que ses homologues provinciales, se réjouit de l'ensemble de ces modifications.

L'essentiel étant de préserver chez ces très jeunes la maturation physiologique et psychologique nécessaire à leur bon développement personnel, présent et surtout futur.

### 3) CERTIFICAT MEDICAL

Comme chaque année, un petit rappel des éléments de base des règlements sportifs se rapportant au certificat médical et aux obligations qui en découlent :

- article 27 :

**« La délivrance ou le renouvellement annuel de la licence FFT, pour la pratique du tennis, sont subordonnés à la production d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du tennis y compris en compétition. Il doit être rédigé en français.»**

- article 28 :

**« La participation à une compétition officielle est subordonnée à la production d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du tennis en compétition (C.M.N.C.P.T.C.).**

**Il doit être rédigé en français.**

**Le licencié devra présenter ce certificat ou sa copie au juge-arbitre de l'épreuve à laquelle il participe. »**

- article 29 :

**« Ce certificat est valable pendant un an à dater du jour où il a été délivré. »**

#### 4) NOUVELLE EQUIPE

La Commission Médicale, mise en place début 2013, a été totalement renouvelée et a l'avantage de comporter différents spécialistes, à savoir :

- deux cardiologues,
- un chirurgien orthopédique,
- un psychiatre,
- un rééducateur fonctionnel,
- un médecin du sport.

La nature complémentaire de ces spécialités devrait permettre à la Commission Médicale d'assurer un suivi de nos jeunes en adéquation avec leur pratique sportive.

#### 5) CONCLUSION

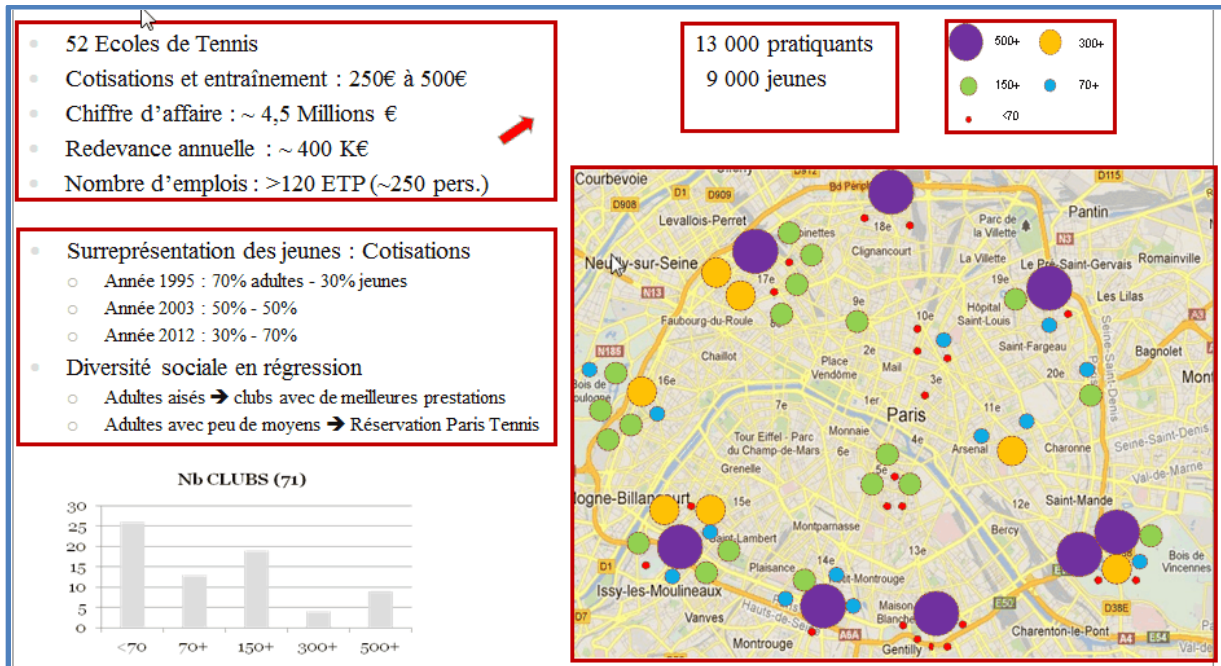
Nul doute que les projets de la Commission Médicale, dont la seule ambition est d'être au service de nos jeunes, pourront se concrétiser et ce, en totale harmonie avec l'ensemble des personnes qui travaillent dans notre Ligue.

Une très belle année 2014 pour vous tous.

**Le Président  
Serge DJAMA**

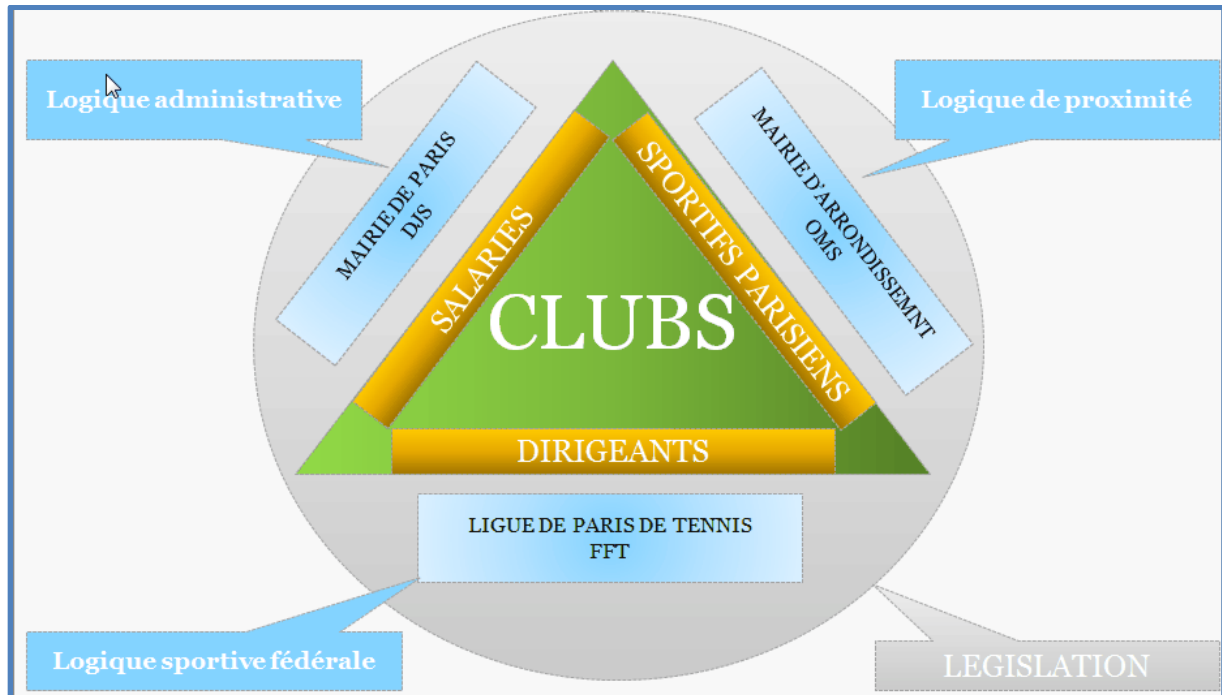
**COMMISSION des CLUBS A OCCUPATIONS TEMPORAIRES**

Une étude menée durant l'année 2012 a mis en évidence la position particulièrement importante dans la vie tennistique parisienne prise par les clubs de tennis dont les autorisations d'occupation sont renouvelées chaque année par la Ville de Paris:



Un 1<sup>er</sup> bilan réalisé avec plusieurs dirigeants concernés montrait aussi que la gestion des clubs ciblés était particulièrement compliquée en raison des nombreuses contraintes liées aux différentes parties prenantes impliquées dans la vie des clubs et répondant à des logiques sensiblement différentes (Ville de Paris, Mairie d'arrondissement, salariés, Ligue de Paris de Tennis, dirigeants bénévoles, sportifs adeptes de la pratique libre, de la pratique de compétition, de la pratique encadrée..).

Le schéma ci-après résume la situation



Suite à ce premier bilan, le bureau de la Ligue élu après la dernière Assemblée Générale des Clubs de décembre 2012, a décidé de créer une nouvelle Commission dédiée spécialement aux Clubs à Occupations Temporaires (CAOT), c'est-à-dire aux clubs dont les autorisations sont renouvelées chaque année par la Ville de Paris. Ainsi, cette commission réunit actuellement 13 personnes représentant des clubs aux situations très diverses.

La liste des membres de la commission est la suivante :

NOM	PRENOM	CLUB	ARROND.	EFF. Tot
ATLANI	Charley	US BRETON DE PARIS	14 / 15	110
AUBRY	Hervé	FEMINA	14	600
BOUTTEVILLE	Denis	AS RUSSE	15	200
de MONTEIL	Gonzague	CERCLE FEMININ DE PARIS	16	226
DIEGO	Anne-Marie	TC PARIS CENTRE	4 / 12 / 13 / 19	232
ELOY	Daniel	SALESIENNE DE PARIS	17	600
FOUILLET	Gwenola	TENNIS CLUB PARIS 15	15	430
LANGLOIS	Bernard	CHAMPIONNET	18	830
LAVIDANGE-DONNE	Raymond	CSP 19ème	19	90
LE GAL	Marcel	TC COURCELLES	17	500
LECANTE	François	TC12 BERCY	12	800
RAUSCH	Denis	APS	5	200
REMON	Franck	AS Le Petit Smash	16	515

Cette commission a été officiellement créée par le Bureau de Ligue du 19/02/2013 avec pour objectif de « **DEFINIR ET METTRE EN ŒUVRE UN PLAN DE DEVELOPPEMENT POUR LES CLUBS A OCCUPATIONS TEMPORAIRES PARISIENS** »

Concrètement, les missions de la commission sont essentiellement de :

- Sensibiliser les clubs parisiens à la nécessité de solidifier leurs structures (installations et gestion)
- Elaborer les meilleures stratégies de développement en fonction des conditions locales
- Apporter soutien technique et expertise aux projets
- Faciliter les relations avec les diverses instances parisiennes

Actuellement, les efforts portent sur la sensibilisation des dirigeants de clubs afin que des réflexions soient menées, par des clubs partageant des installations, pour définir des projets communs de développement des infrastructures ou pour améliorer les règles d'utilisation des installations. Nous notons à ce sujet, que dans le 12<sup>ème</sup> arrondissement, un premier accord visant à définir un projet de développement a déjà été signé entre plusieurs clubs.

Une fois cette phase de sensibilisation terminée, la commission travaillera à la concrétisation des différents projets de développement, ceci avec la collaboration nécessaire des équipes municipales en place après les élections du printemps 2014.

Il est clair que les objectifs de la commission sont vastes et ambitieux et que les travaux vont s'étaler sur plusieurs années ; cependant, nous espérons vous présenter dès l'année prochaine plusieurs réalisations concrètes majeures. En attendant, nous vous souhaitons une bonne année sportive 2014.

**François LECANTE**  
**Président**